

# PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### **RAPPORT DE JURY**

### CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

**SESSION 2017** 

#### I- Composition du jury

#### **Président:**

M. Pierre CASTOLDI, sous-préfet de Villefranche-sur-Saône.

#### **Vice-présidents:**

Mme Marie GALLOT, conseillère régionale en mobilité carrière, préfecture du Rhône.

M. Guillaume CHERIER, chef du bureau régional des ressources humaines, préfecture du Rhône.

#### **Membres:**

Mme Marina CLEMENT, greffière en chef à la Cour administrative d'appel de Lyon.

M. Olivier DESCLOUX, adjoint à la directrice de la Direction de l'administration générale et des finances du SGAMI Sud-est.

Mme Mireille MALATIER, cheffe du service de gestion opérationnelle de la Direction départementale de la sécurité publique du Rhône.

M. Alain BARD, chef de la Division administrative de la direction interrégionale de la police judiciaire.

Mme Sophie LEFRANC-MOREL, chargée de mission à la mission pilotage de la performance au Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur – Sud-Est,

Mme Estelle PICHON, section contrôle de gestion à la région gendarmerie Auvergne-Rhône-Alpes.

#### II- Appréciations des membres de jury

Les membres du jury regrettent que près de la moitié des inscrits aux concours externe et près d'un tiers au concours interne n'aient pas jugé utile de se déplacer.

Ils constatent cependant que les défections à l'oral ont été presque inexistantes, ce qui laisse supposer que la plupart des candidats étaient confiants dans leurs chances.

L'amplitude des âges des candidats est très importante ce qui illustre l'attractivité des postes offerts par le ministère de l'intérieur.

Le niveau des candidats était globalement correct, mais certains n'étaient manifestement pas préparés à l'exercice de l'épreuve orale, éprouvant quelques difficultés à se présenter même sommairement.

Le jury a regretté que certains candidats ne soient pas en capacité d'expliquer pourquoi ils souhaitent rentrer dans la fonction publique, notamment lorsque leur parcours professionnels apparaissait très éloigné des métiers proposés à l'issue du concours.

L'épreuve bureautique du concours a été très pénalisante pour de nombreux candidats, mal préparés.

Dans l'ensemble, les sujets oraux ont été assez bien compris et ont donné lieu à des prestations correctes s'agissant d'exercices réalisés sans préparation.

Les candidats les mieux notés sont ceux qui ont été en capacité de comprendre rapidement les consignes et qui ont fait preuve de capacités de concentration, d'analyse mais aussi de bon sens pour élaborer les réponses, toutes les informations utiles figurant dans les documents remis au début du temps réglementaire.

Certains candidats ont cependant révélé des lacunes assez étonnantes en particulier en matière d'organisation administrative de notre pays, ne parvenant parfois pas à citer quelques départements de la région. La connaissance même sommaire des institutions fait souvent défaut.

Même s'il ne s'agit pas d'épreuves de culture générale, on ne saurait trop conseiller aux personnes désireuses de se présenter à ce type de concours de se préparer à répondre à des questions simples permettant au jury de s'assurer qu'en tant que futurs fonctionnaires, ils possèdent un minimum de connaissances de base.

De nombreux candidats avaient cependant un niveau manifestement supérieur à celui requis et pourront évoluer à l'avenir vers des emplois plus qualifiés.

Le jury a aussi observé que certains candidats ayant effectué des contrats longs en préfecture ou sous-préfectures étaient particulièrement bien préparés à réussir ce concours.

Pierre Castoldi Président

# III- Éléments statistiques

### A) Données générales :

	Externes	Internes	TOTAL
Inscrits	429	121	550

#### 1) Présentiel :

Inscrits:550	EXTERNES	Pourcentages	INTERNES	Pourcentages
Admissibilité				
Présents	216	50,35 %	79	65,29 %
Absents	201	46,85 %	42	34,71 %
Admission				
Présents	98	97,03 %	34	94,44 %
Absents	3	2,97 %	2	5,56 %

# 2) Données relatives aux candidats inscrits reconnus travailleurs handicapés.

- Externes : 7 dont :

\* 4 candidates (1 admise sur liste principale)

\* 3 candidats

- Internes : 1 candidate

# 3) Âge des candidats:

	EX	ΓERNE	INTERNES		
Âge moyen des candidats	31 ans		36 ans		
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Nbr des candidats.	334	83	104	17	
Age moyen	32 ans	27 ans	36 ans	37 ans	
Plus jeune des inscrits	20 ans	18 ans	22 ans	20 ans	
Plus âgé des inscrits	59 ans	56 ans	60 ans	57 ans	

### 4) Diplômes : niveau d'étude des candidats inscrits

#### <u>Internes</u>

Sans diplôme	Brevet	Baccalauréat	Bac +2	Bac +3	Bac +4 ou plus	N.C.
3	19	63	18	4	8	6

**Externes** 

Sans diplôme	Brevet	Baccalauréat	Bac +2	Bac +3	Bac +4 ou plus	N.C.
4	54	182	86	54	37	12

# 5) Périmètre professionnel des candidats internes :

POLICE NATIONALE	GENDARMERIE NATIONALE	JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES	MINISTERE DE L'INTERIEUR	AUTRE	N.C.
28	9	9	42	31	2

### B) Notation:

# 1- Admissibilité:

#### **Concours EXTERNE**:

# Epreuve Questions à Réponse Courte :

Nombres corrigées	de	copies	Moyenne générale sur 20	Note la plus haute sur 20	Note la plus basse sur 20
	216		11,656	19,5	1,5

# Epreuve mathématique / français :

Nombres corrigées	de	copies	Moyenne générale sur 20	Note la plus haute sur 20	Note la plus basse sur 20
	215		12,53	18,25	7,41

#### **Concours INTERNE**

# Épreuve rédaction note administrative

Nombres corrigées	de coj	pies	Moyenne générale sur 20	Note la plus haute sur 20	Note la plus basse sur 20
	79		11,209	18	3

# 2- Admission:

### **Concours EXTERNE**

Moyenne générale sur 20	Note la plus haute	Note la plus basse sur 20
12,909	16,932	7,925

# **Concours INTERNE**

Moyenne générale sur 20	Note la plus haute	Note la plus basse sur 20
12,445	17,454	6,000

# **C)** Admission:

	EXTE	RNES	INTERNES		
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	
Nombres de postes figurant sur la liste principale	21 p	ostes	8 pc	ostes	
Liste Principale	17	4	6	2	
Nombres de personnes figurant sur la liste compélementaire	42 personnes		16 per	sonnes	
Liste Complémentaire	39	3	13	3	